



Dès qu'il eut rempli la salle du bruit de son instrument. (Page 478.)

haute taille lui permit d'explorer du regard par-dessus les têtes ondoyantes de la cohue.

La salle était vaste et sombre, ce qui la faisait paraître plus vaste encore. Le jour tombait ; les longues fenêtres ogives ne laissaient plus pénétrer qu'un pâle rayon qui s'éteignait avant d'atteindre jusqu'à la voûte, énorme treillis de charpentes sculptées, dont les mille figures semblaient remuer confusément dans l'ombre. Il y avait déjà plusieurs chandelles allumées çà et là sur des tables, et rayonnant sur des têtes de greffiers affaissés dans des paperasses. La partie antérieure de la salle était occupée par la foule ; à droite et à gauche il y avait des hommes de robe à des tables ; au fond, sur une estrade, force juges dont les dernières rangées s'enfonçaient dans les ténèbres ; faces immobiles et sinistres. Les murs étaient semés de fleurs de lis sans nombre. On distinguait vaguement un grand christ au-dessus des juges, et partout des piques et des hallebardes au bout desquelles la lumière des chandelles mettait des pointes de feu.

— Monsieur, demanda Gringoire à l'un de ses voisins, qu'est-ce que c'est donc que toutes ces personnes rangées là-bas comme prélats en concile ?

— Monsieur, dit le voisin, ce sont les conseillers de la grand'chambre à droite, et les conseillers des enquêtes à gauche ; les maîtres en robes noires, et les messires en robes rouges.

— Là, au-dessus d'eux, reprit Gringoire, qu'est-ce que c'est que ce gros rouge qui sue ?

— C'est monsieur le président.

— Et ces moutons derrière lui ? poursuivit Gringoire, lequel, nous l'avons déjà dit, n'aimait pas la magistrature. Ce qui tenait peut-être à la rancune qu'il gardait au Palais de Justice depuis sa mésaventure dramatique.

— Ce sont messieurs les maîtres des requêtes de l'Hôtel du roi.

— Et devant lui, ce sanglier ?

— C'est monsieur le greffier de la cour du parlement.

— Et à droite, ce crocodile ?

— Maître Philippe Lheulier, avocat du roi extraordinaire.

— Et à gauche, ce gros chat noir ?

— Maître Jacques Charmolue, procureur du roi en cour d'église, avec messieurs de l'officialité.

— Or çà, monsieur, dit Gringoire, que font donc tous ces braves-là ?

— Ils jugent.

— Ils jugent qui ? je ne vois pas d'accusé.

— C'est une femme, monsieur. Vous ne pouvez la voir. Elle nous tourne le dos, et elle nous est cachée par la foule. Tenez, elle est là où vous voyez un groupe de pertuisanes.

— Qu'est-ce que cette femme ? demanda Gringoire. Savez-vous son nom ?

— Non, monsieur ; je ne fais que d'arriver. Je présume seulement qu'il y a de la sorcellerie, parce que l'official assiste au procès.

— Allons ! dit notre philosophe, nous allons voir tous ces gens de robe manger de la chair humaine. C'est un spectacle comme un autre.

— Monsieur, observa le voisin, est-ce que vous ne trouvez pas que maître Jacques Charmolue a l'air très-doux ?

— Hum ! répondit Gringoire. Je me défie d'une douceur qui a les narines pincées et les lèvres minces.

Ici les voisins imposèrent silence aux deux causeurs. On écoutait une déposition importante.

— La suite au prochain numéro. —

LES MAITRES SONNEURS

PAR

GEORGE SAND

(Suite.)

Le cabaret à Benoît était si rempli, qu'on ne s'y pouvait retourner et que force nous fut

d'accepter une table en dehors. En somme, je ne fus pas fâché d'y installer ma réserve, et, leur recommandant bien de ne se point ivrer. Je me coulai dans la maison où je comptai seize cornemuseux de profession, sans parler d'Huriel et de son père, qui étaient attablés au coin le plus obscur de la salle, le chapeau sur les yeux, et d'autant moins aisés à reconnaître que peu de ceux qui se trouvaient là les avaient aperçus ou rencontrés dans le pays. Je fis comme si je ne les voyais point, et, parlant haut à leur portée, je m'enquis à Benoît de cette bande de sonneurs réunis à son auberge, comme d'une chose dont je n'avais pas seulement ouï parler et dont je ne connaissais point le motif.

— Comment, me dit le patron, qui relevait de sa maladie et qui était beaucoup blêmi et mandré, ne sais-tu point que Joseph, ton ancien ami, le garçon de ma ménagère, va passer au concours avec le fils Carnat ? Je ne te cache pas que c'est une sottise, me dit-il tout bas. La mère s'en désole et craint les mauvaises raisons qui s'échangent dans ces sortes de conseils. Mêmement, elle en est si troublée qu'elle en perd la tête et qu'on se plaint d'être mal servi céans, pour la première fois.

— Vous puis-je aider en quelque chose ? lui dis-je, souhaitant d'avoir une raison pour rester en dedans et tourner autour des tables.

— Ma foi ! mon garçon, répondit-il, si tu y as bonne volonté, tu me rendras service, car je ne te cache pas que je suis encore faible, et ne peux pas me baisser pour tirer le vin, sans avoir le vertige ; mais j'ai confiance en toi : voilà la clef du cellier. Charge-toi de remplir et d'apporter les pichets. J'espère que la Mariton et ses aides de cuisine suffiront au restant du service.

Je ne me le fis point dire deux fois ; j'allai avertir mes compagnons de l'emploi que je prenais pour le bien de la chose, et je fis la besogne de sommelier, qui me permit de tout voir et de tout entendre.

Joseph et Carnat le jeune étaient chacun au bout d'une grande table, régaland toute la